

PARLEMENT EUROPEEN



EDITION SPECIALE

*DIRECTION DE LA PROGRAMMATION
DES TRAVAUX PARLEMENTAIRES*

**CONSEIL EUROPEEN
15 et 16 décembre 2005
Bruxelles**

**DISCOURS DU PRESIDENT, M. JOSEP BORRELL FONTELLES
CONCLUSIONS DE LA PRESIDENCE**



03/S-2005

Direction générale de la Présidence

FR

FR

6(Intranet) <http://www.europarl.ep.ec/bulletins> (Special Edition 2005)
(Internet) <http://www.europarl.eu.int/bulletins> (Special Edition 2005)

\\EPADES\PUBLIC\SOMMET\2005

DISCOURS DU PRESIDENT

DISCOURS DU PRESIDENT DU PARLEMENT EUROPEEN, JOSEP BORRELL, AU CONSEIL EUROPEEN DE DÉCEMBRE 2005

Je vous remercie de m'avoir à nouveau invité à la réunion du Conseil européen.

Le contexte politique européen actuel rend plus nécessaire que jamais un accord sur les prochaines perspectives financières.

Mais je ne vais pas vous faire perdre un temps précieux en m'étendant sur un sujet que vous connaissez parfaitement.

Je préfère commencer par vous rappeler qu'un accord du Conseil est une condition nécessaire, mais pas suffisante. Il faut l'accord des trois institutions de l'UE, le Conseil, la Commission et le Parlement.

Certains d'entre vous préféreraient peut-être que ce ne soit pas comme cela ou croient peut-être que le PE finira par céder aux pressions des gouvernements et acceptera un quelconque accord que le Conseil aurait pu obtenir.

Ce serait une erreur de votre part d'agir ainsi.

Le PE souhaite ardemment que le Conseil parvienne à un accord.

Mais, ce doit être un accord qui puisse être accepté par le PE. Dans le cas contraire, il ne serait pas très utile.

Le PE jugera votre accord à la distance qui le sépare de notre proposition.

Vous la connaissez déjà. Elle a été présentée au Conseil du mois de juin dernier et je ne crois pas qu'il soit nécessaire de la rappeler.

Mais je peux vous dire, d'emblée, que la proposition présentée par la Présidence du Conseil n'a aucune chance d'être acceptée par le PE.

Les présidents des groupes politiques sont convenus de la rejeter à l'unanimité. Et c'est ce qu'ils ont dit aujourd'hui au Président du Conseil européen que je remercie infiniment d'être venu ce matin à Strasbourg.

Vous pouvez dire ce que vous voulez au sujet du premier ministre britannique, mais une chose est sûre, il n'a pas peur de prendre le taureau par les cornes.

Permettez-moi à présent quelques considérations qui peuvent contribuer à définir un accord acceptable pour tous.

DISCOURS DU PRESIDENT

Le budget et le projet

Comme vous le savez très bien, un budget est le reflet chiffré d'un projet politique. Et, certainement, quelques pays peuvent gagner un peu sur le budget, mais aussi perdre beaucoup sur le projet politique de l'UE.

La cohésion

Un des piliers de ce projet, c'est la cohésion entre les Etats membres.

Ce n'est pas un caprice de générosité. C'est une obligation qui découle du Traité de Maastricht.

Et, en ce qui concerne les nouveaux Etats membres, elle figure dans les traités d'adhésion.

L'expérience démontre qu'à moyen terme, la cohésion profite à tous et pas seulement aux pays bénéficiaires de ces fonds.

Mais, pour l'instant, la cohésion est la grande sacrifiée des propositions dont vous débattiez.

Le PE a rejeté la première proposition de la présidence précisément par "manque de solidarité".

Et la deuxième souffre du même défaut.

Cohésion et cohérence

Et en plus de sacrifier la cohésion comme principe politique, il réduit la cohérence du budget parce que les ressources supplémentaires qu'il attribue à la cohésion sont réparties selon des critères arbitraires sous forme de "petites attentions" à différents pays.

On peut ainsi arriver à un accord de minima - somme de petites satisfactions individuelles - au détriment de la cohérence de l'ensemble.

Mesdames et messieurs du Conseil, le PE demande le respect des engagements pris envers les nouveaux États membres et l'application des mêmes règles pour tous.

Dans le cas contraire, l'élargissement peut ne pas donner les résultats attendus ni par les uns ni par les autres.

Le Parlement européen demande aux pays qui ont bénéficié jusqu'à présent de la cohésion de continuer de défendre ce principe, même si ce sont d'autres qui en bénéficient. Ils ne doivent pas uniquement se préoccuper de continuer d'en bénéficier eux-mêmes.

Et les autres Etats doivent se rappeler les avantages que le développement des pays les moins avancés a représentés pour eux en termes de demande et d'échanges accrus.

DISCOURS DU PRESIDENT

Modifications des règles

Le PE n'acceptera pas de politiques de cohésion différentes pour les nouveaux et les anciens Etats Membres.

Il convient également d'être prudent avec les modifications des règlements que propose la présidence pour faire en sorte que les nouveaux Etats Membres acceptent les réductions proposées.

D'une part, ces modifications doivent être approuvées en codécision par le PE. Il ne suffit pas que la présidence du Conseil les propose.

Et je vous rappelle que ce que la Présidence propose implique l'approbation de 45 textes législatifs en codécision.

D'autre part, ils ne peuvent transformer les politiques communautaires en transferts intergouvernementaux mis à la libre disposition des États. Le Parlement partage les préoccupations de la Commission sur ces propositions.

Budget minimaliste et soldes nets

En réalité, quel est le reflet du débat qui s'est déroulé jusqu'à présent au Conseil?

- une course à la baisse des ressources globales donnant l'impression que le meilleur budget est celui qui réduit le plus les dépenses.
- la prise en compte des soldes nets de chaque pays comme unique critère pour mesurer la réussite ou l'échec de la négociation.

On ne peut pas continuer ainsi.

Nul ne perçoit dans vos discussions l'idée de "l'Europe comme solution". L'Europe est plutôt perçue comme un problème. Et vu que l'Europe est un problème il faut réduire sa capacité d'action en réduisant son budget.

Le meilleur budget n'est pas le plus petit, mais celui qui permet de réaliser de manière efficace les objectifs proposés.

Ce matin, le PE a voté le budget 2006, en accord avec le Conseil.

Il prévoit des ressources de 1,09 du PIB pour 25 pays.

Mais aujourd'hui, pour la période 2007/2013 - pour 27 pays- vous envisagez des ressources de 1,03.

Croyez-vous que cela soit sérieux?

DISCOURS DU PRESIDENT

En effet ce que vous envisagez n'est pas le maintien du status quo jusqu'à ce que vous soyez disposés à aborder les réformes en profondeur, mais un vrai retour en arrière.

En plus, chaque fois que vous vous réunissez, - rappelez-vous Hampton Court - vous proposez que l'UE se fixe de nouveaux objectifs et de nouveaux domaines d'action, dans ses politiques internes et dans son rôle comme acteur global.

Au delà de toute rhétorique autour des passions européennes, le résultat final n'est autre que la dilution du projet.

Vous adoptez des accords que vous remettez en cause alors que l'encre est encore fraîche ou vous prenez des engagements que vous ne pouvez pas tenir.

Il n'est pas possible de continuer à augmenter le contenant tout en diminuant le contenu.

Le résultat, je le redis, est une perte de sens du projet européen.

La logique des soldes nets est une logique perverse. Elle détruit tout esprit communautaire et fait de l'Europe quelque chose qui coûte trop ou n'apporte pas suffisamment.

Ne nous étonnons pas des résultats.

Il est impossible d'améliorer le solde net pour tous, et en même temps.

C'est mathématiquement impossible.

Et avec des pays de plus en plus nombreux, avec des intérêts de plus en plus divergents, tous désireux d'améliorer leurs relations avec l'UE en termes strictement comptables et, l'unanimité comme règle de décision, il n'est pas étonnant que l'accord soit de plus en plus difficile à atteindre. Les solutions "patchwork" d'intérêts nationaux éloignent de plus en plus le projet de toute cohérence.

La plus-value européenne

Raisonner en ces termes, c'est oublier les avantages qu'implique l'appartenance à l'Union européenne : la création de millions d'emplois grâce au marché intérieur, à l'augmentation considérable des échanges intra-communautaires, l'UE comme première puissance commerciale au monde...

Même si nous refusons de raisonner en termes de communauté politique, raisonnons au moins en termes d'avantages globaux!

Le débat budgétaire ne peut plus être appréhendé comme un jeu à somme nulle.

C'est comme nier la plus-value européenne.

A quoi est censé servir le budget de l'Union européenne?

DISCOURS DU PRESIDENT

A financer des politiques que nous croyons plus efficaces menées en commun que séparément.

En d'autres termes, à traduire une valeur ajoutée européenne.

De ce point de vue, nous ne pouvons chaque jour proclamer devant nos opinions publiques que l'Europe doit s'élargir de plus en plus, neutraliser les effets négatifs de la mondialisation, développer des politiques communes en matière de recherche, d'innovation, etc.. tout en leur refusant un minimum de moyens budgétaires.

Recettes et dépenses

En tout cas, le débat budgétaire oblige inévitablement à considérer les recettes et les dépenses.

Recettes

Comme vous le savez, le PE n'a pas compétence en matière de recettes.

Il s'agit d'une anomalie démocratique, liée au processus historique de la construction européenne.

Il faudra bien un jour la résoudre, mais certainement pas ce soir.

C'est justement sur cette caractéristique que s'appuient ceux qui critiquent le PE présenté comme une institution dépensière car elle ne lève pas l'impôt.

Permettez-moi deux remarques à ce sujet.

1.- Le PE a toujours été plus modéré dans l'augmentation des dépenses pour lesquelles il a une capacité de décision que le Conseil, dans les siennes.

2.- Tôt ou tard, il faudra revoir la politique des recettes de l'UE pour que chaque pays contribue clairement en fonction de son produit par habitant.

Cela permettrait de mesurer l'impact en termes de redistribution, c'est-à-dire de cohésion, des politiques de dépenses.

Et traiter avec un peu plus de sérénité et de rationalité les problèmes comme la politique agricole ou le dénommé "chèque britannique"

Chèque britannique

Cette question, qui fait partie du côté recettes, n'est pas de la compétence du PE et par conséquent il n'aurait pas grand chose à dire.

Mais je ne saurais éluder ici ce problème épineux.

DISCOURS DU PRESIDENT

On ne peut invoquer la révision de la PAC comme raison de l'indispensable révision du chèque britannique. Il résulte de circonstances radicalement différentes de celles que nous connaissons aujourd'hui.

La raison pour laquelle il faut modifier cette logique de réduction de la contribution du Royaume-Uni, c'est l'élargissement et l'évidente amélioration de l'économie britannique, dont il faut féliciter le Premier Ministre M. Blair.

Vous devez tous contribuer à l'effort nécessaire pour couvrir le coût de l'élargissement jusqu'à ce qu'il engrange des bénéfices pour tous, notamment ceux d'entre vous qui en avez été les plus grands avocats.

L'élargissement étant un phénomène permanent, les changements apportés au chèque britannique doivent également être permanents, et non provisoires et exceptionnels, ce qui ne modifierait en rien la logique du système.

Ressources globales

La proposition que vous allez examiner et que le Parlement européen rejette, est une proposition pour une "mini-Europe" en termes d'ambition. Elle est incompatible avec la "maxi-Europe" en termes d'extension géographique.

Nous ne pouvons pas avoir toujours moins d'Europe pour toujours plus d'Européens.

Comme l'a affirmé M. BARROSO, ce budget n'est pas à la hauteur d'une Europe moderne, dynamique, ouverte, cohérente, durable et équitable.

L'accord final auquel il faudra parvenir, tout d'abord entre vous, puis avec la Commission et le Parlement européen, passe inmanquablement par une augmentation substantielle des ressources allouées aux facteurs générateurs de croissance et d'emploi.

Dépenses agricoles

Là, le PE n'a pas, non plus, le dernier mot. Mais je me permets de vous rappeler qu'en 2002 vous avez décidé de réformer la PAC de manière à ce que les dépenses de marché diminuent de 10% jusqu'en 2013. Les effets de la réforme de la PAC, décidée par vous tous en 2002, se font déjà sentir dans le budget.

L'élément central de cette réforme est le renforcement du développement rural qui est justement l'aspect novateur de la politique agricole.

Or, curieusement, la proposition de la Présidence y introduit des coupes sombres. Peut-être sait-elle que les gouvernements sont moins sensibles à cette politique du futur qu'à celle qui garantit le status quo.

Par ailleurs, il faut peut-être nuancer la critique de la PAC et cesser de proclamer que la libéralisation des marchés est la solution pour tous les pays les plus pauvres.

DISCOURS DU PRÉSIDENT

A la veille de l'OMC, le Commissaire Mandelson l'a dit. Une libéralisation, tous azimuts, profiterait certes à de grands pays comme le Brésil et l'Argentine, certainement pas aux pays d'Afrique, qui sont liés à l'UE par des accords préférentiels.

Ne les sacrifions pas sur l'autel de la libéralisation.

Examen à mi-parcours

Le PE peut être d'accord sur la proposition de révision à mi parcours de la période couverte par les perspectives financières à condition qu'elle soit large et sans a priori. Elle doit également être faite dans la transparence et la coopération institutionnelle.

Hier, aucun parlementaire ne s'est opposé à cet exercice de révision.

Nécessité d'un accord et alternatives possibles:

Je vous le redis , le PE veut un accord mais pas n'importe lequel.

Sûrement pas un accord qui risquerait de mener l'Union à un mécontentement interinstitutionnel qui la laisserait sans perspectives financières et face à une crise encore plus profonde que celle vécue actuellement.

Alternatives

Il est donc utile de connaître les alternatives qui s'offrent à nous en cas d'absence d'accord sur les perspectives financières.

Quelle que soit l'alternative, le montant du budget pour 2007 sera supérieur à celui de la proposition britannique.

Première possibilité : la prorogation des actuelles perspectives financières, année par année, comme le prévoit l'accord interinstitutionnel.

Le montant des crédits d'engagement pour 2007 avoisinerait 1,08%.

Deuxième possibilité : un budget pour 2007.

Si l'on applique les dispositions du traité (article 272), nous arriverons à 1,11% du PIB.

Dans ce cadre annuel, le Parlement européen peut, sans l'accord du Conseil, décider des dépenses non obligatoires.

Comme vous pouvez le constater, il existe des solutions tentantes qui peuvent être envisagées.

Mais il est souhaitable que vous parveniez à un accord qui puisse être assumé par toutes les institutions.

DISCOURS DU PRESIDENT

En résumé, le PE propose un budget capable de:

- respecter les engagements pris envers les dix nouveaux Etats membres;
- poursuivre les politiques structurelles et environnementales;
- développer les politiques d'avenir que sont la recherche et le développement et l'accès à la connaissance pour tous.

Après avoir beaucoup parlé de ces politiques, il n'y a rien de nouveau dans le projet.

En un mot, et pour conclure, soit nous revoyons à la baisse nos ambitions pour l'Europe, soit nous lui donnons les ressources nécessaires pour les réaliser.

Le PE est une institution fiable et constructive. Il l'a récemment démontré par la directive REACH, et à l'occasion des négociations menées avec la Commission et le Conseil (Frattini et Clarke) qui ont abouti à un accord sur la directive "Conservation des données" en un temps record.

Merci beaucoup.
